

# RAPPORT DU MAIRE

---

**SITUATION FINANCIÈRE**  
**DE LA MUNICIPALITÉ DE**  
**STE-CHRISTINE-D'AUVERGNE**

Le 2 décembre 2014

Aux membres du Conseil municipal,  
À tous les contribuables,

Tenant compte de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir, à titre de *maire*, de vous présenter la situation financière de votre municipalité de même qu'un aperçu de son état de santé administratif.

Nous jetterons un regard sur les derniers états financiers, sur le rapport du vérificateur et sur les réalisations de l'année qui s'achève.

De plus, j'inclus dans ce rapport annuel une mention sur la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit de la municipalité.

## **ÉTATS FINANCIERS 2013**

De l'avis de nos auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

# RAPPORT DU MAIRE

---

L'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de l'administration municipale au 31 décembre 2013 est de 131 999\$ pour un surplus accumulé de 433 466 \$.

## **SITUATION FINANCIÈRE 2014**

La situation financière de 2014 nous démontre que nous terminerons l'année à l'intérieur du budget adopté avec les taux de taxation suivants :

<b>ANNÉE D'IMPOSITION</b>	<b>TAUX DE TAXATION</b>
2011	0.85 ¢
2012	0.85 ¢
2013	0.75 ¢
2014	0.75 ¢

En 2014, il y a eu des travaux de réfection dans le rang de la Chapelle, du reprofilage d'accotement et des bordures de béton dans le rang St-Jacques, des travaux de correction dans divers rangs, fauchage, nettoyage de fossés, de l'enrochement dans la côte à Chartré etc.

Nous avons donné le mandat de confectionner des plans pour la rénovation de la salle communautaire dans le but d'obtenir une meilleure insonorisation, un meilleur éclairage et de refaire le plancher. Dans le cadre de ces rénovations, nous avons eu la confirmation que les travaux sont admissibles à une subvention de l'ordre d'environ 35 000\$.

# RAPPORT DU MAIRE

---

## **RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES**

### **La rémunération des membres du Conseil pour l'année 2014**

	<b>RÉMUNÉRATION</b>	<b>ALLOCATION</b>
MAIRE	4429.32	2214.72
MAIRE SUPPLÉANT	1932.12	966.00
CONSEILLER (chacun)	1635.00	817.56

Chacun des conseillers reçoit 60\$, le pro-maire 71\$ et le maire 162\$ pour participer à une réunion de travail qui ne précède pas une réunion publique. Les élus ont donc reçu en 2014 un total de 12 212\$ pour ces réunions. Plusieurs rencontres de travail furent nécessaires en 2014 pour redresser la situation et corriger des lacunes.

Tel que stipulé à l'article 955 du Code municipal, le maire dépose lors de la lecture de son rapport une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle il a fait rapport de la situation financière de la municipalité.

Au service d'urbanisme, Madame Marilyn Gingras, inspectrice en bâtiment et Monsieur Michel Ross, inspecteur en bâtiment par intérim ont assuré l'émission de 147 permis au 01 décembre 2014 pour des revenus de 4 523\$ et une valeur de 3 500 755\$.

Concernant le service de protection des incendies, c'est toujours la Ville de Saint-Basile qui nous dessert.

## **ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2015**

Le dépôt du programme triennal d'immobilisation est prévu lors de la présentation et l'approbation des prévisions budgétaires de 2015.

# RAPPORT DU MAIRE

---

## **CONCLUSION**

Madame, Monsieur,

Voici le bilan de notre première année de collaboration!

Nous avons finalement rétabli la situation au niveau administratif avec l'efficacité d'une toute nouvelle équipe et la participation du Centre d'Archives Régional de Portneuf (CARP), organisme subventionné par la MRC de Portneuf.

Monsieur le conseiller Martin Pascal a exceptionnellement et gracieusement offert ses services lorsque, à la dernière minute nous nous sommes retrouvés sans chargé de projet pour mener à bien la reconstruction du rang Lachapelle. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son travail et pour les économies ainsi réalisées.

Nous avons commencé la refonte des règlements d'urbanisme et dans ce dossier je me dois de remercier le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) pour leur travail rapide et considérable.

À la suite d'une demande de l'ex-conseiller Mario Chantal lors d'une séance publique du Conseil en 2014, nous avons effectué un sondage auprès des citoyen(ne)s de la municipalité sur la faisabilité et la viabilité d'implanter des services de proximité (dépanneur, poste d'essence etc.) pour répondre aux attentes de la population. Ce sondage a contribué à la formation d'un comité qui s'occupera de répondre à vos attentes sur ce projet.

En dépit du fait que Sainte-Christine-d'Auvergne ne soit pas une municipalité participante de la Corporation de Transport Régional de Portneuf (CTRP) au sein de la MRC, nous avons pu accommoder une citoyenne en transport adapté. La bonne nouvelle, est qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, ces services seront maintenant offerts.

Nous avons redonné vie à une activité importante pour notre municipalité. Après 3 ans d'absence, la fête familiale de Sainte-Christine-d'Auvergne a fait un retour en force en attirant plus de 1 000 personnes et elle s'est soldée par un budget économique positif. Encore une fois félicitations à monsieur Yvan Chantal pour son implication dans cet événement.

Suite à la réfection de la rue Principale (Route 354), un grave problème en a résulté. En effet, lors du passage de poids-lourds, le bruit provoqué par ceux-ci était tout simplement intolérable! Le Conseil est

# RAPPORT DU MAIRE

---

très fier d'avoir enfin réussi à résoudre ce problème et, ainsi, contribuer à redonner la qualité de vie paisible à laquelle s'attendent les citoyen(ne)s de la municipalité.

Voilà un rapide tour d'horizon de l'immense travail accompli pour et avec vous durant cette dernière année, Un gros merci à tous et chacun.

RAYMOND FRANCOEUR, maire

## LISTE DES CONTRATS

CONCLUS DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014

<u>Entretien d'hiver des chemins (contrat 5 ans qui a débuté en 2012)</u> <b>Engrais Neault</b> (653 309.50 \$ / 5ans)	130 661.90 \$
<u>Réfection du rang de la Chapelle</u> <b>François Fiset (transport)</b>	57 572.56 \$
<u>Réfection du rang de la Chapelle</u> <b>9012-1997 Québec inc. (transporteur et bélier mécanique)</b>	35 631.72 \$
<u>Réfection du rang de la Chapelle</u> <b>Graymont (Portneuf) inc. (pierre et sable)</b>	53 501.43 \$
<u>Bordure de béton du rang St-Jacques</u> <b>Asphalte St-Ubalde</b>	28 743.75 \$